SAUVEGARDE, REDRESSEMENT OU LIQUIDATION JUDICIAIRE

NEVRAX FRANCE

Imprimer

429 054 950 R.C.S. PARIS
Adresse : 104 RUE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE 75012 PARIS
Activité (code NAF): REALISATION DE LOGICIELS

Le Greffier du Tribunal de Commerce de PARIS certifie que les recherches faites sur le registre du commerce et des sociétés pour les personnes immatriculées à ce registre et sur le répertoire général des affaires de la juridiction pour les personnes non immatriculées relativement à des procédures de :

- Règlement judiciaire et Liquidation des biens (Loi du 13/07/1967)
- Redressement et Liquidation Judiciaire (Loi du 25/01/1985)
- Sauvegarde, Redressement et Liquidation Judiciaire (Loi du 26/07/2005)

concernant l'entreprise ci-dessus ont donné pour résultat :

Date : 31/03/2005 N° 6571
DECLARATION DE CESSATION DES PAIEMENTS EFFECTUEE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS, EN DATE DU 31.03.2005.
Date : 05/04/2005 N° 7550
JUGEMENT DU 05.04.2005. OUVERTURE D'UNE PROCEDURE GENERALE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE SOUS LE NUMERO 051399, DATE DE FIN DE PERIODE D'OBSERVATION: 05.08.2005, DATE DE CESSATION DES PAIEMENTS: 31.03.2005, JUGE COMMISSAIRE M.SWIDERSKI, JUGE COMMISSAIRE SUPPLEANT , REPRESENTANT DES CREANCIERS SELAFA MJA EN LA PERSONNE DE ME LELOUP-THOMAS 169 BIS RUE DU CHEVALERET 75013 PARIS, ADMINISTRATEUR ME VALLIOT 41 RUE DU FOUR 75006 PARIS, MISSION DE L'ADMINISTATEUR ASSISTER LE DEBITEUR POUR TOUS LES ACTES DE GESTION, DELAI DE DECLARATION: 2 MOIS A COMPTER DE LA DATE DE LA PUBLICATION AU BODACC DU PRESENT JUGEMENT.
Date : 10/08/2005 N° 41077
JUGEMENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS EN DATE DU 09.08.2005 PROLONGEANT LA PERIODE D'OBSERVATION POUR UNE DUREE DE 4 MOIS A COMPTER DU 05.08.2005
Date : 07/12/2005 N° 9
JUGEMENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS EN DATE DU 06.12.2005 DECIDANT DE FAIRE APPLICATION DE LA PROCEDURE DE REGIME GENERAL DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE, AVEC PERIODE D'OBSERVATION JUSQU'AU 04.04.2006 ADMINISTRATEUR ME VALLIOT 41 RUE DU FOUR 75006 PARIS AVEC POUR MISSION DE ASSISTER
Date : 05/04/2006 N° 10
JUGEMENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS EN DATE DU 04-04-2006 PROLONGEANT LA PERIODE D'OBSERVATION POUR UNE DUREE DE 6 MOIS A COMPTER DU 04-04-2006
Date : 12/10/2006 N° 11
JUGEMENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS EN DATE DU 10.10.2006 PROLONGEANT LA PERIODE D'OBSERVATION POUR UNE DUREE DE 2 MOIS A COMPTER DU 05.10.2006
Date : 13/12/2006 N° 12
JUGEMENT DU 12.12.2006, 051399, LIQUIDATION JUDICIAIRE AVEC POURSUITE D'ACTIVITE JUSQU'AU 20.12.2006, LIQUIDATEUR SELAFA MJA EN LA PERSONNE DE ME LELOUP-THOMAS 169 BIS RUE DU CHEVALERET 75013 PARIS, FIN DE MISSION DE ME VALLIOT 41 RUE DU FOUR 75006 PARIS A L'ISSUE DE LA FIN DE LA POURSUITE DE L'ACTIVITE ADMINISTRATEUR.LE DELAI DE DECLARATION DES CREANCES FIXE PAR LE JUGEMENT D'OUVERTURE EST ALLONGE JUSQU'AU QUINZIEME JOUR SUIVANT LA PUBLICATION AU BODACC DU PRESENT JUGEMENT SOUS RESERVE DE L'EXPIRATION DU DELAI D'ACTION EN RELEVE DE FORCLUSION QUI EST D'UN AN A COMPTER DU JUGEMENT D'OUVERTURE
Date : 23/10/2014 N° 18
Radiation d'office : article R. 123-129-1° du code de commerce, clôture pour insuffisance d'actif par jugement du : 23/10/2014
Date : 08/03/2016 N° 19
Jugement du Tribunal de Commerce de PARIS en date du 08/03/2016 a prononcé la reprise de la procédure de liquidation judiciaire et a désigné M. Louis Martin Juge Commissaire, SELAFA MJA en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas, mandataire judiciaire liquidateur .
Date : 22/11/2016 N° 20
Radiation d'office : article R. 123-129-1° du code de commerce, clôture pour insuffisance d'actif par jugement du : 22/11/2016

Certificat délivré sous réserve :

- de toute procédure collective ouverte par une autre juridiction et non portée à la connaissance du greffe ;
- de toute procédure collective dont les mentions au R.C.S. ont été radiées en application de l'un des articles suivants : R. 626-20, R. 123-135, ou R. 123-154 du Code de Commerce ; 36-1 ou 71 du décret n° 84-406 du 30 mai 1984 ;
- de toute radiation, non portée à la connaissance du greffe, de mentions inscrites à d'autres registres ou répertoires.

Document délivré le 02/05/2022

Ces informations sont à jour à la date du 01/05/2022

POUR RECEVOIR UN CERTIFICAT EN MATIÈRE DE PROCÉDURE COLLECTIVE DÉLIVRÉ ET CERTIFIÉ PAR LE GREFFIER

RECEVOIR PAR COURRIER